



Planification de la technologie de la sécurité avec les survivantes

Conseils pour discussion si une personne que vous connaissez est en danger

La technologie peut être utile aux victimes de violence familiale, violence sexuelle et d'harcèlement. Cependant, il est également important de considérer comment la technologie peut être mal utilisée.

- Faites confiance à votre instinct.** Si vous suspectez qu'une personne abusive en sait trop sur vous, il est possible que votre téléphone, ordinateur, courriel, vos sorties en voiture ou d'autres activités soient surveillés. Les abuseurs et les harceleurs peuvent être incroyablement persistants et utiliser toutes sortes de manières créatives pour maintenir leur pouvoir et le contrôle.
- Planifiez votre sécurité.** Naviguer sur la violence, l'abus et l'intimidation est très difficile et dangereux. En cas de violence familiale, de viol ou de crises, nous vous suggérons de contacter les lignes d'aide locales et provinciale/territoriales ainsi que les organisations pour discuter des options et des risques à la sécurité. Le projet de sécurité sur Internet peut supporter les agences en ce qui concerne l'harcèlement technologique ou les enjeux à la sécurité que vous subissez et qui sont nouveaux ou inconnus à leur personnel.
- Prenez des précautions si vous avez un abuseur «techno».** Si les ordinateurs et la technologie sont la profession ou le passe-temps de l'abuseur/harceleur, faites confiance à votre instinct. Si vous croyez que quelqu'un pourrait vous surveiller ou vous retracer, parlez-en aux intervenantes des lignes d'aide ou à la police.
- Utilisez un ordinateur plus sécuritaire.** Si une personne abusive a accès à votre ordinateur, elle pourrait surveiller vos activités sur l'ordinateur. Essayez d'utiliser un ordinateur plus sécuritaire lorsque vous recherchez de l'aide, un nouvel endroit pour habiter, etc. Il serait plus sécuritaire d'utiliser un ordinateur dans une bibliothèque, un centre communautaire ou un café Internet.
- Créez un nouveau courriel ou CMI.** Si vous suspectez qu'une personne abusive peut avoir accès à votre courriel ou vos comptes de messagerie instantanée (CMI), veuillez envisager de créer des courriels/CMI supplémentaires sur un ordinateur plus sécuritaire. Cependant, n'allez pas créer ou vérifier ces nouveaux courriels/CMI d'un ordinateur où votre abuseur pourrait avoir accès et pourrait vous surveiller.
- Utilisez plutôt des comptes de courriel gratuits sur l'Internet et envisagez d'utiliser des noms et des comptes non identifiables (par ex., chatbleu@courriel.com et non Votrenom@courriel.com)
- Vérifiez vos options de cellulaire.** Si vous utilisez un cellulaire fourni par la personne abusive, envisagez de le fermer lorsque non utilisé. Aussi, plusieurs téléphones vous permettent de «verrouiller» les touches ce qui empêchera à votre cellulaire de répondre ou d'ouvrir automatiquement lorsque l'appel est saisi. Vérifiez vos options de cellulaire lorsqu'il est ouvert; s'il a un service d'emplacement optionnel, vous voudrez peut-être changer la fonction d'emplacement à *off* ou *on* par les fonctions du cellulaire ou en ouvrant ou en fermant tout simplement votre téléphone.
- Changez les mots de passe et les NIP.** Certains abuseurs utilisent les courriels de leur victime et d'autres comptes pour les imiter et faire du tort. Si une personne abusive connaît ou pourrait deviner vos mots de passe, changez-les rapidement et souvent. Pensez à tous les comptes protégés par des mots de passe : banque en ligne, boîte vocale, messagerie électronique, etc.
- Utilisez moins souvent les portables ou les moniteurs pour bébés.** Si vous ne voulez pas que les autres entendent vos conversations, fermez les moniteurs de bébés si non utilisés et utilisez les téléphones traditionnels pour les conversations privées.
- Utilisez un nouveau ou un cellulaire qui vous a été donné.** Lorsque vous faites ou recevez des appels privés ou planifiez des arrangements pour fuir, essayez de ne pas utiliser un cellulaire partagé ou familial car les factures ou états de compte du cellulaire et le journal des appels pourraient révéler vos plans à l'abuseur. Contactez votre organisation et ligne d'aide locales et provinciale/territoriales pour connaître les programmes de dons qui fournissent des téléphones cellulaires neufs gratuitement et/ou des cartes d'appels prépayées aux victimes d'abus et d'harcèlement.

11. **Demandez à propos de vos dossiers et de vos données.** Quelques systèmes judiciaires, agences gouvernementales et des organisations publient des dossiers sur l'Internet qui contiennent de l'information personnelle. Demandez leur comment ils protègent ou publient votre dossier et exigez que la cour, le gouvernement, le bureau de poste et autres organismes scellent ou restreignent l'accès à vos dossiers pour protéger votre sécurité.

12. **Procurez-vous une boîte aux lettres privée et ne donnez pas votre adresse civique.** Lorsque des entreprises, médecins ou d'autres personnes demandent votre adresse, ayez une adresse de boîte aux lettres privée ou une adresse plus sécuritaire à leur donner. Essayez de ne pas laisser votre adresse résidentielle civique dans des bases de données.

13. **Cherchez pour votre nom sur l'Internet.** Les moteurs de recherche importants tels «Google» ou «Yahoo» peuvent avoir des liens de contact à votre information. Cherchez pour votre nom entre guillemets «Nom au complet». Vérifiez les pages de l'annuaire téléphonique car des numéros confidentiels peuvent être listés si vous avez donné votre numéro à d'autres personnes.

Lignes d'aide anonymes et confidentielles de l'Ontario 24 h /7 :

• **Assaulted Women's Helpline**

awhl.org

1-866-863-0511 ou TTY 1-866-863-7868

• **Ligne de soutien pour femmes victimes de violence**

briserlesilence.ca

1-877-336-2433 (fem-aide) ou ATS 1-866-860-7082

Lignes d'aide anonymes et confidentielles de Québec 24 h /7:

• **S.O.S. violence conjugale ...De l'aide au bout du fil**

sosviolenceconjugale.com

1-800-363-9010



Recherche pour les maisons d'hébergement canadiennes: Shelternet.ca

Association canadienne des centres contre le viol : casac.ca

Le Cercle national autochtone contre la violence familiale : nacafv.ca

Courriel du Projet de sécurité sur l'Internet : SafetyNet@nnedv.org